

ECHANGER VOS EXPÉRIENCES

Créer votre activité

Philippe Moya, jardinier-paysagiste et jeune créateur d'entreprise

Certains individus connaissent des parcours professionnels rectilignes, où toutes les étapes semblent s'enchaîner assez naturellement. Scolarité, choix de la bonne orientation, études complémentaires spécialisées, stage(s), premier emploi, CDD puis CDI et évolution interne ou changement de poste dans le même secteur professionnel. Ce parcours idéal n'est évidemment plus la norme et l'entrée sur le marché du travail se fait en général en dents de scie. Ce danger d'un mauvais aiguillage initial et d'une multiplication de contrats, c'est justement ce qu'a voulu éviter Philippe Moya, 28 ans qui est devenu "artisan-jardinier" et jeune créateur d'entreprise à Saint-Denis (93).

TEE : Quel a été votre parcours initial et comment en êtes-vous venu à vous orienter vers le métier de jardinier-paysagiste ?

Philippe Moya : Après avoir décroché un bac Lettres-Mathématiques A1, j'ai commencé des études d'architecture. J'ai passé près de quatre ans dans ce cursus, mais je ne me sentais pas très à l'aise dans cette filière et les débouchés s'avéraient assez limités. J'ai donc décidé d'abandonner ces études et de chercher une autre voie. C'est en m'intéressant de plus près au métier de jardinier que s'est produit un vrai déclic et que j'ai décidé de m'orienter résolument vers cet univers professionnel.

TEE : Comment avez-vous réussi votre réorientation ?

Philippe Moya : J'ai d'abord pris contact avec une association de Saint-Denis, « Objectif Emploi », qui m'a renseigné sur les formations existantes dans le domaine. J'ai ensuite fait les démarches pour obtenir un CAPA (Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole) dans un lycée de Saint-Denis. J'ai passé les sélections et j'ai été recruté, et par chance, un responsable de cette école a trouvé aberrant de me voir recommencer des études au niveau CAP alors que j'avais fait des études supérieures. Ce responsable m'a par conséquent mis en relation avec le Lycée Horticole de Saint-Germain-en-Laye où j'ai finalement suivi une formation pour adulte d'un an à l'issue de laquelle j'ai obtenu mon second bac, le bac professionnel « Travaux paysagers ». Cette première formation spécialisée, très efficace, m'a convaincu que je voulais travailler dans le milieu des espaces verts et des jardins et m'a décidé à acquérir davantage de compétences. Toujours au lycée horticole de St-Germain, j'ai donc suivi un cursus de formation en alternance pour obtenir un BTS (Brevet de Technicien Supérieur Agricole) option Aménagements paysagers. C'est dans le cadre de cette formation que j'ai commencé à travailler pour de bon sur le terrain en tant que jardinier.

TEE : Comment se sont passés ces premiers chantiers et votre entrée véritable dans le monde du travail ?

Philippe Moya : Au bout de deux ans de formation en alternance, j'ai obtenu mon BTS et j'ai cherché un emploi correspondant à mes nouvelles compétences. Or, les postes qu'on me proposait me semblaient sous-qualifiés et peu attractifs, je sentais que je pouvais faire plus et mieux. C'est pourquoi j'ai décidé de travailler pour mon compte en tant que jardinier, pour des particuliers essentiellement. Ce fut une période très difficile. Ces expériences négatives puis une première commande importante m'ont néanmoins décidé à travailler de manière beaucoup plus formelle et à créer mon entreprise.

TEE : Avez-vous eu des soutiens pour créer votre entreprise ?

Philippe Moya : Oui, mais j'ai néanmoins dû convaincre différents organismes que mon projet méritait d'être épaulé. Tout d'abord, j'ai dû m'enregistrer en tant qu'Exploitant individuel sous le régime de la micro-entreprise. On m'a dit que je pouvais bénéficier d'exonérations de charges pendant un an, mais à la condition de demander en parallèle une subvention... qui ne pouvait elle-même être accordée que si l'on faisait une demande de prêt. J'ai entamé toutes ces démarches et c'est finalement la commission m'ayant accordé le

prêt qui a déclenché l'ensemble du processus. Pour constituer ces dossiers assez complexes, j'ai bénéficié de l'assistance de "l'Espace d'entreprises Bel-Air" de la Communauté d'agglomération de Plaine-Commune et plus particulièrement de la « MIEL » (Maison de l'Initiative Economique Locale) et de la Boutique de gestion 93. C'est grâce à ces conseils très professionnels et à leur validation de mon projet de création d'entreprise que j'ai pu franchir toutes ces étapes et obtenir à la fois le prêt de l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) d'un montant de 3000 euros et une subvention conséquente. J'ai utilisé une partie de ces fonds dans l'achat de matériel et notamment d'un logiciel professionnel de conception et d'aménagement de jardins qui me permettra d'assurer de meilleures prestations et de progresser au niveau de mes compétences. J'ai officiellement déposé les statuts de mon entreprise en octobre 2003.

TEE : L'entretien des jardins et espaces verts peut-il être une activité respectueuse de l'environnement ?

Philippe Moya : Concernant l'impact de ces activités sur l'environnement, il est vrai que certaines pratiques horticoles engendrent des déséquilibres néfastes pour l'environnement. Pour ma part, quand cela s'avère pertinent et efficace je mets en œuvre une approche "biologique" du jardin. Ce n'est d'ailleurs pas par militantisme que j'ai recours à ces techniques, mais tout simplement parce qu'elles marchent mieux, sont moins onéreuses et sont bénéfiques pour les jardins. Ainsi, je vais toujours privilégier le préventif plutôt que le curatif, ne pas attendre une prolifération d'insectes nuisibles qui nécessiterait une dispersion massive de pesticides. J'utilise préventivement des produits à base d'extraits de plantes qui s'avèrent fiables. Autre exemple, j'utilise un désherbeur thermique, qui permet de brûler en douceur les mauvaises herbes sans recourir inutilement à des produits phytosanitaires trop agressifs. Tout est en fait une question de dosage et de choisir les techniques appropriées au bon moment pour ne pas engendrer de bouleversements et de déséquilibres. Mais je répète que je n'utilise pas ces méthodes par principe, mais de manière très réfléchie et parce que j'ai éprouvé leur efficacité.

TEE : Comment voyez-vous l'avenir de votre entreprise ?

Philippe Moya : Avec confiance, même si rien n'est jamais gagné et qu'il faut toujours rester vigilant. Néanmoins, mon portefeuille de clients augmente doucement et des perspectives de plus gros chantiers peuvent me laisser espérer une montée en puissance plus rapide que prévue. Enfin, j'ai tout récemment obtenu deux prix. Le premier m'a été accordé dans le cadre du 8^{ème} Challenge de la Création organisé par Plaine Commune. Le second, le Prix Masters 2004 de la création d'entreprise me fut décerné au Sénat. C'est une reconnaissance de mes efforts et un encouragement pour la suite, d'autant que l'enveloppe financière qui m'a été attribuée va me permettre d'acquiescer un véhicule utilitaire qui facilitera beaucoup mon travail au quotidien. L'avenir ne se présente donc pas trop mal, mais j'ai néanmoins dû me battre pour arriver à ce résultat. Aujourd'hui, j'exerce une activité qui me plaît et en tant que responsable de mon entreprise, je bénéficie d'une liberté appréciable.